



SST

Sauveteur Secouriste du Travail



Objectif de la formation

Acquérir les compétences nécessaires à la prévention du sur-accident et à la bonne exécution des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.

Le GRETA Bretagne Occidentale est agréé par l'INRS pour la mise en place de sessions de formations initiales et continues de Sauvetage et Secourisme du Travail (SST).

Habilitation INRS n°0614/2011/SST-1/00



SST Sauveteur Secouriste du Travail

Contenus de la formation

1. Se situer en tant que Sauveteur Secouriste du Travail dans son entreprise

Identifier son rôle en tant que secouriste

Identifier son rôle en tant que « Préventeur » dans son entreprise

2. Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise

De protéger à prévenir

De faire alerter à informer

3. La conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir

Rechercher les risques persistants pour protéger

Examiner la victime et faire alerter

Secourir

- La victime saigne abondamment

- La victime s'étouffe

- La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux

- La victime se plaint de brûlures

- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

- La victime ne répond pas mais elle respire

- La victime ne répond pas et ne respire pas

Situations inhérentes aux risques spécifiques

Greta Bretagne Occidentale

Rue Prince de Joinville - BP 82526

29225 BREST Cedex 2

02 98 80 41 51

greta.agbrest@ac-rennes.fr



Contact

Isabelle LOUSSOUARN



Pré requis

Aucun.

Cette formation est accessible à toute personne destinée à travailler en entreprise.



Durée

14 heures



Dates

Sessions régulières

Groupes intra nous consulter



Lieux de formation

en agence (Brest, Carhaix, Morlaix, Quimper) ou sur site.



Validation

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des SST. Ils sont transcrits dans un document national nommé «Fiche individuelle de suivi et d'évaluation SST» et utilisés lors de chaque formation.

A l'issue de cette évaluation, un Certificat de SST sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.



Modalités et moyens pédagogiques

Apports théoriques en alternance avec des mises en situation.

Document de synthèse remis au stagiaire. Groupes de 4 à 12 personnes



Actualisation des compétences

Le maintien et actualisation des compétences (MAC) se fait deux ans après la formation initiale puis au rythme de tous les 2 ans.



Plan de formation entreprise dans le cadre du financement de la formation professionnelle continue



Formation éligible au CPF

